

Bédarrides Mag

www.ville-bedarrides.com
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL
N°06 / OCTOBRE 2015

Dossier finances

Lettres alarmantes de la Préfecture

**Le redressement des finances de la commune
est engagé par la nouvelle municipalité**

Pages 8 à 10



Enfance et jeunesse

Les TAP restent gratuits à Bédarrides

Pages 14 et 15

PAGES 12

Patrimoine ► **L'Église fête
ses 330ans**

Solidarité ► **Mutuelle communale**

PAGE 7

Page 02

Éditorial

Page 03

Amis de la mémoire

Page 04

Retour en images

Page 05

Travaux et
cadre de vie

Page 06

Vie de la commune

Page 07

Sécurité

Pages 08 à 10

Finances

Page 11

Vie économique

Pages 12 et 13

Enfance et
jeunesse

Page 14

Vie associative

Page 15

Culture et
festivités

Page 16

Expression libre

Page 17

La pajo
en Prouvençau

Page 18

Infos pratiques

Page 19

Agenda



Chères Bédarridaises, chers Bédarridais,

Cette rentrée, bien que paraissant calme, est toutefois agitée pour les élus qui se voient dotés de toujours moins de moyens (baisse des dotations imposées par l'Etat et pesant sur toutes les collectivités) pour faire fonctionner leur commune.

Comme tout un chacun, nous nous employons à trouver toujours plus d'idées et de créativité pour compenser ces pertes en nous appuyant notamment sur le tissu associatif et économique de Bédarrides.

Nous avons fait le choix de garder les TAP gratuits tout en assurant leur qualité. De même, les impôts communaux n'augmentent toujours pas sur notre commune.

En contrepartie, il a été décidé par ma majorité et moi-même de ne pas envisager des réalisations importantes tant que notre village ne retrouvera pas son oxygène budgétaire. À ce sujet, nous avons reçu un courrier de la Préfecture encourageant notre saine gestion sur un an. Mais le constat reste le même quant à l'endettement élevé de Bédarrides. J'ai d'ailleurs interrogé la Préfecture sur son manque de réactivité concernant les avertissements qui sont restés lettre morte durant la mandature précédente et nous continuons donc à assumer les travaux engagés par mon prédécesseur malgré les coûts exorbitants. Il semblerait que dans ce pays, certains responsables n'aient jamais aucun compte à rendre...

Malgré tout, les travaux de réfection et d'entretien se multiplient dans notre village avec l'aide précieuse de nos partenaires locaux (CCPRO, Conseil Départemental, Syndicats des rivières) même si ces derniers voient également leurs dotations en forte baisse.

Vous aurez également remarqué un important changement concernant la police municipale, « un véritable rajeunissement » dû à la mutation d'un agent et au départ à la retraite de deux autres ; j'ai la grande satisfaction d'entendre déjà des échos positifs de nos habitants à leur égard mais j'attire votre attention sur la recrudescence actuelle des vols avec effraction qui pourraient perdurer à l'approche des fêtes de fin d'année. N'hésitez pas à partager les informations entre voisins et à prévenir les services dédiés en cas de présence suspecte ou de comportement douteux de personnes inconnues.

J'achève cet édito en évoquant la grande nouveauté de cette rentrée : le lancement de la mutuelle communale permettant à ceux qui le désirent de profiter de tarifs préférentiels et ainsi favorisant une meilleure solidarité.

Christian TORT

**Cérémonie des Voeux du Maire
Vendredi 15 janvier à 18h30 à la salle des Verdeaux**

Christian Tort, entouré de son Conseil Municipal, aura l'honneur de recevoir les bédarridais pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Aucun rappel ne sera envoyé, prenez-en bonne note.

Bonne route Christiane et merci...

« Il y en a qui ont fait le Tour de France, moi j'ai fait le tour de Bédarrides ». Par ces simples mots, Christiane Trinca résume un peu plus de quarante années de carrière, très largement vécues dans notre commune.

Infirmière diplômée en 1972, elle passe trois années au Centre de Diabétologie de Vals-les-Bains en Ardèche avant de revenir sur ses terres et d'ouvrir avec trois consoeurs un cabinet libéral Quai de l'Ouvèze. Pendant près de trente ans, elle s'occupera avec bienveillance de tous ses patients, au cabinet comme chez eux.

C'est en 2003 qu'elle intègre l'EHPAD «Les 7 Rivières» de Bédarrides, plus précisément le Centre Gériatrique Intercommunal de L'Ouvèze (CGIO) qui inclut à l'époque l'EHPAD de Sorgues. Elle y connaîtra quatre directeurs, plus quelques intérimaires, trois maires, la scission du CGIO et une succession de collègues et de stagiaires à qui elle saura toujours apporter son dynamisme, son sérieux, sa rigueur et surtout sa grande passion pour son métier.

Après avoir repoussé maintes fois l'échéance, c'est le 20 août dernier qu'elle a fini par se retirer. Et l'on pouvait lire dans les yeux des résidents tout ce qu'elle leur avait



apporté. Christiane les a toujours fait passer avant tout le reste, et bien au-delà de ses qualités professionnelles, c'est bien de cela que nous devons nous inspirer.

Bonne retraite Christiane...

Eric Matteo - Directeur de l'EHPAD «Les 7 Rivières»

Florence Bley, décorée de la Médaille de la Sécurité Intérieure



Qui ne connaît pas Florence Bley ? Ce bout de femme qui conjugue l'art de la terre avec le métier de sapeur-pompier volontaire.

Nous souhaitons mettre en valeur un métier qui anime depuis plusieurs années cette femme. Florence Bley née Bouche, épouse et mère de famille accomplie, qui donne de son temps pour veiller sur nous.

Cela fait plus de 31 ans que cette vocation lui a traversé le corps, une passion qui, on ne le sait pas assez, demande énormément de sacrifices pour sa famille et beaucoup d'amour. Une fonction difficile surtout lorsque vous êtes une femme et que vous devez jouer des muscles pour vous imposer dans le métier. C'est ce qu'a réussi Florence, entrée au corps des sapeurs-pompiers de Bédarrides le 1er avril 1984. Et comme un poisson dans l'eau, elle a gravi tous les échelons pour être aujourd'hui Adjudant-Chef au caractère d'acier bien trempé.

Vous imaginez ce parcours entre une vie de famille auprès de Jacques Bley son mari, sa fille Eugénie, et les vignes dans lesquelles elle travaille accompagnée de son frère Gérard bien connu à Bédarrides.

Comme pour beaucoup de sapeurs-pompiers, elle a tout connu ou presque.

Pour le bon voire le très bon lors d'une naissance dans l'ambulance, au plus difficile comme ce mois de septembre 1992... En 1993 on lui remet la fourragère pour courage et dévouement comme à tout le corps des Sapeurs-Pompiers de Bédarrides. En 2004, la médaille des 20 années de services et dernièrement en 2014 celle des 30 ans de services.

En cette année 2015, c'est la Médaille de la Sécurité Intérieure du 15 février 2015 qui a été remise, pour la première fois, à des femmes sapeurs-pompiers.

Que dire de plus, après trente années passées au service de notre population et de toujours avoir cette passion qui t'anime. Félicitations et merci pour ton engagement.

Jean-Baptiste Forment

RETOUR EN IMAGES

Retour sur les manifestations organisées par la municipalité au 3ème trimestre 2015.



LA FÊTE VOTIVE

Du 24 au 27 juillet la Fête Votive a battu son plein à Bédarrides. De nombreuses animations ont été inscrites au programme mais le clou du spectacle est arrivé le lundi soir avec le concert du groupe les Pastagas et le magnifique feu d'artifice offert aux Bédarridais par la municipalité, orchestré par les artificiers de Sénofrance. Le feu d'artifice attire toujours des milliers de spectateurs du Pont Roman à la passerelle. Une belle soirée qui a enchanté nombre de Bédarridais et habitants des communes voisines !

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 19 et dimanche 20 septembre, la municipalité de Bédarrides a axé ses Journées du patrimoine sur l'histoire de la Garance. Une quarantaine de personnes ont assisté à la conférence de Jean Dubuisson et ont découvert la culture et l'industrie de cette plante dans le Vaucluse. L'exposition et la conférence ont été organisées en partenariat avec l'Association pour la Sauvegarde et la Promotion du Patrimoine Industriel en Vaucluse, le musée Requien et le musée du Palais du Roure à Avignon.



STAGE DE GRAFFITI

Du 3 au 7 août, la municipalité a organisé un stage de graffiti à l'Espace jeunes. Ce dernier a connu un énorme succès en affichant complet. Une vingtaine de jeunes ont pu s'initier aux bases et différentes techniques du graff. «Tonino», de son nom d'artiste, graffeur professionnel, a apporté ses conseils et sa passion dès le premier jour au groupe.

LES CALUS DE LA FÊTE

Dimanche 26 juillet, de nombreux défis étaient proposés au Bédarridais pour les jeux des Calus de la fête. Plus de cinquante participants, jeunes, élus et membres d'associations se sont rencontrés à travers différentes épreuves et dans la bonne humeur. La course de ski a notamment attiré de nombreux spectateurs venus assister en terrasse à cette franche partie de rigolade. Magali Robert et Guillaume Taddio, délégués aux festivités et à la jeunesse avaient fait appel à des « Calus d'arbitres » pour assurer le bon déroulement de cette matinée animée. Rendez-vous l'été prochain pour de nouvelles épreuves !





Remplacement des platanes abattus

Après l'abattage des platanes atteints par le chancre coloré, il est temps maintenant de procéder au remplacement des arbres abattus. Le Conseil municipal a choisi de planter du Platanor «Valis clausa», platane résistant élaboré par l'INRA de Montfavet et les pépinières Rouy Imbert. Les 16 arbres ont été choisis par la mairie directement dans les plantations. Ils trouveront leur place au mois de décembre sur le Quai de l'Ouvèze (10 sujets), la contre allée du Quai de l'Ouvèze (3 sujets), et le Cours Bouquimard (3 sujets).



Réfection des trottoirs Nord et Sud de la Petite Route de Sorgues par la CCPRO

Remplacement de la clavicette existante par de l'enrobé afin d'améliorer le confort pour les usagers et simplifier l'entretien. Budget des travaux 32 015,40 euros TTC.



Entretien et curage des berges de la contre Seille

Travaux financés par le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP) qui reçoit la participation de la commune par la CCPRO dans le cadre du second Plan Pluriannuel de restauration et d'Entretien (PPRE) afin de prévenir au mieux les risques d'inondation et faciliter l'écoulement des eaux.



Avant Après

Salle du 4 Septembre

Le gros oeuvre est terminé, les travaux de second oeuvre se terminent. La subvention du département a été obtenue.



Début des travaux du nouveau giratoire de la RD 907

La dangerosité de circulation entre la RN7, le village d'entreprises ERO et les quartiers Plan du Rhône et Noffres ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Dès cet automne commenceront les travaux de réalisation d'un giratoire à six branches sur la RD 907 (ancienne RN7) au niveau du village d'entreprises ERO. Ces travaux, conduits par la CCPRO sous maîtrise d'ouvrage déléguée par le Département de Vaucluse, permettront en tout premier lieu de sécuriser et fluidifier les entrées et sorties entre le village ERO et l'ex RN7.

En effet, la circulation est très difficile et dangereuse à l'intersection de l'ex-RN7 qui supporte un fort trafic routier

à 90km/h, et l'accès au Village d'entreprises ERO, avec les 40 entreprises et 240 salariés qu'il regroupe. Ce chantier engendrera quelques perturbations, la circulation pourra temporairement être alternée.

À plus long terme, cet aménagement permettra d'ouvrir à l'urbanisation les quartiers d'activité de la Malautière (à Sorgues) et de la Plaine du Grenache (à Bédarrides).

Délais : 9 mois à compter du 26 octobre
 Montant total des travaux : 2 442 779 € HT
 (Département de Vaucluse 50% et CCPRO 50%)
 Tranche ferme (giratoire) : 1 999 701 € HT
 Tranche conditionnelle : 443 078 € HT (3 mois)

Réunion de quartier avec les riverains du Plan du Rhône et Noffres

En septembre, le maire et ses élus ont invité les habitants des quartiers du Plan du Rhône et Noffres à une réunion de quartier qui s'est déroulée à la salle des Verdeaux.



Jean Bérard, adjoint au maire, a rappelé aux habitants que ces réunions étaient la concrétisation d'une promesse de campagne : « *Nous avons découpé la commune en huit secteurs et allons rencontrer l'ensemble des quartiers durant notre mandat. L'objectif est de parler de votre quartier, mais également du village.* »

En présence de Thierry Lagneau, Conseiller Départemental, président de la commission travaux, aménagement, territoire, sécurité, Alain Rochebonne, président de la CCPRO et André Siegel, Directeur Général des Services Techniques à la CCPRO, cette réunion a été l'occasion de présenter aux riverains le plan et les travaux du prochain giratoire de la RD 907.

Les soixante personnes présentes ont pu assister à une présentation détaillée et poser des questions concrètes sur l'ouvrage et sa réalisation. Le giratoire permettra en tout premier lieu de sécuriser et fluidifier les entrées et sorties sur l'ex RN7. La circulation est en effet très difficile et dangereuse sur cet axe qui supporte un fort trafic routier.

Le chantier, d'un montant global de 2 442 779 € HT, débutera fin octobre et sera assuré par l'entreprise Colas située à proximité. Un avantage considérable

pour la CCPRO qui a rassuré les riverains concernant les perturbations possibles sur le trafic. « *Pendant la durée des travaux la circulation ne sera pas coupée, et le fait d'avoir l'entreprise sur site facilitera la tâche s'il y a un problème... Eux aussi ont besoin d'emprunter cette route tous les jours* » a expliqué André Siegel. Le chantier devrait durer 9 mois à compter du 26 octobre.

Les habitants ont ensuite pu prendre la parole et interroger les élus sur des questions liées à l'assainissement et l'urbanisation du quartier.

La prochaine réunion se déroulera mercredi 25 novembre pour le secteur Est Agricole, du chemin de Causan à la route d'Entraigues en passant par le chemin de Serre. Les habitants concernés recevront une invitation dans leur boîte aux lettres.

La Mutuelle communale accessible à tous est lancée

En septembre dernier, Martine CASADEI adjointe à la vie sociale (entourée de Michel Sabatier, Françoise Forment et Maryse Point) a présenté la mutuelle qui a été choisie pour être « mutuelle de village », ouverte aux bédarridais et aux personnes travaillant sur la commune.

PRENDRE RENDEZ-VOUS

La Mutuelle Provence Entreprise assure une permanence tous les jeudis de 9h à 12h dans l'ancien Espace Média. Il est conseillé de prendre rendez-vous ou de se rendre dans les bureaux de la mutuelle au Pontet.

Adresse : 2504 route de Sorgues, Quartier de l'Oseraie Ouest, 84130 Le Pontet

Téléphone : 04 90 02 14 46

L'objectif premier étant de permettre aux habitants, à travers une action basée sur la solidarité, de profiter de tarifs négociés spécialement pour eux, mais aussi de prestations de qualité.

C'est la MPE (Mutuelle Provence Entreprises) dont le siège se situe au Pontet qui a été sélectionnée après une année d'étude, par le groupe de travail. Près de 150 personnes sont venues écouter les précisions apportées par Monsieur Bernard TOURTOIS, président de MPE, qui a présenté les grands principes qui régissent cet organisme. Qu'ils soient actifs ou retraités, jeunes ou plus âgés, sans emploi, artisans, commerçants, la MPE est ouverte à tous. Fidèle au principe des mutuelles d'origine, basées sur la solidarité ouvrière, le caractère social et le pot commun.



La mutuelle tient des permanences dans le village afin de permettre aux bédarridais de comparer les prestations de leur mutuelle en cours, s'ils en possèdent une, avec celles de la MPE. Une boîte aux lettres au nom de MPE est également mise à disposition à l'intérieur de la mairie.

Un nouveau chef et deux nouvelles recrues à la Police Municipale



Frédéric Guigue - Anthony Delage - Hervé Grelet - Brieuc Chesnay - Dorian Daniel

Frédéric Guigue vient d'intégrer la brigade de la police municipale de Bédarrides, il va diriger l'équipe de trois policiers municipaux ainsi que l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Hervé Grelet et Brieuc Chesnay viennent s'ajouter à son arrivée. Ensemble, ils compensent respectivement une mutation et le départ à la retraite des deux agents dont l'ancien chef.

Après seize années passées à la Mairie d'Avignon, Frédéric Guigue a pris ses fonctions début septembre. L'expérience qu'il a acquise lui a permis d'atteindre le grade de Brigadier Chef Principal. Ce passionné de sports d'eau et de VTT va diriger la

nouvelle équipe de notre commune. Sa formation et ses compétences lui permettront sans aucun doute de débiter de la meilleure façon possible ses nouvelles missions en tant que chef.

Brieuc Chesnay est arrivé le 1er août et exerce son premier poste en tant que policier municipal après avoir été gendarme adjoint à Sorgues tandis que Hervé Grelet arrive suite à une mutation après deux années passées à la Police Municipale du Pontet.

Jean Berard, délégué à la sécurité, Isabelle Ducry, déléguée à la tranquillité publique, et Didier Daniel, adjoint délégué à la sécurité, sont satisfaits de l'arrivée et l'intégration des trois nouvelles recrues : « Il y a une

bonne entente et l'équipe travaille déjà afin de répondre aux besoins et objectifs de notre politique de sécurité qui sont, dans un premier temps, de développer et accentuer les actions de proximité auprès des Bédarridais. »

La police municipale en profite d'ailleurs pour rappeler aux Bédarridais qu'un stationnement gênant ne coûte désormais plus 35€ mais 135€ ! « Le décret d'application est sorti début juillet », précise Didier Daniel (lire ci-dessous). « Avant de verbaliser, on préfère prévenir. C'est pour cela qu'on privilégie une présence régulière et visible de nos équipes sur le terrain. »

En bref

Le Décret du 5 juillet crée une infraction pour le stationnement « très gênant ». Sont considérés comme tels les arrêts ou stationnement de véhicules sur une voie de bus, sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds, sur un passage piéton, voies vertes et autres pistes cyclables, devant des bouches d'incendie et sur des trottoirs.

Dossier : Courriers de la Préfecture sur la situation financière préoccupante de la commune

Nous publions ci-joint les courriers, preuves d'alerte de la préfecture, sur les finances de Bédarrides, et la réponse faite par Christian Tort. Voilà un peu plus d'un an et demi que la municipalité, grâce à l'effort conjugué des élus et de la majorité des agents de notre ville, a entrepris d'améliorer sa situation et ses finances.

1

Courrier d'alerte de la préfecture sur la situation financière préoccupante de la commune

Le courrier expose la situation alarmante dont a hérité l'équipe municipale en mars 2014 lors de sa prise de fonction.


PRÉFET DE VAUCLUSE
 Direction départementale des finances publiques
 Pôle gestion publique

Ville de Bédarrides
 Comptes arrivés le
07 OCT. 2014
 Identification destinataire : *M. Tort*
 N° assignation : *11333*

Avignon, le **01 OCT. 2014**

Le Préfet de Vaucluse
 à
 Monsieur le Maire de Bédarrides

Objet : situation financière de la commune de Bédarrides
Réf. : - compte administratif 2013
 - budget prévisionnel 2014

L'accent général de la préfecture est inscrit au bas de l'envoi de B033 à 17h et de 13033 à 18h30.
 Pour tous renseignements, contactez : pref.vaucluse@madoc.gouv.fr
 Le numéro d'été est réservé à M. le Préfet sans forme impérative.
 8000 AVIGNON Cedex 09 - Téléphone 04 91 17 81 84 - Télécopie 04 91 86 20 76 - Internet : www.vaucluse.gouv.fr

« Comme suite aux échanges intervenus entre les services et la préfecture et ceux de la direction départementale des finances publiques, il est apparu souhaitable d'appeler votre attention sur la situation financière de votre commune, afin de vous inciter à prendre les mesures correctrices visant à l'amélioration des finances.

Une analyse financière réalisée par le comptable, portant sur la période 2008/2012, révèle que votre commune connaît des difficultés pour dégager l'autofinancement indispensable à la réalisation de ses projets d'investissement.

Sur cette période, la capacité d'autofinancement nette (après remboursement de l'annuité de la dette en capital) est positive. Votre commune a réalisé 8 millions d'euros de travaux financés pour moitié par l'emprunt.

Cependant, les charges évoluent plus vite que les recettes en section de fonctionnement et le ratio de rigidité des charges structurelles se situe au-dessus de la moyenne sur la période considérée.

Au 31 décembre 2013, cette tendance se confirme au regard des éléments suivants :

Le coefficient d'autofinancement courant se dégrade progressivement depuis 2011 : 0,92 en 2011, 0,99 en 2012, 1,01 en 2013. Il en va de même pour le ratio de rigidité des charges structurelles : 0,58 en 2011, 0,62 en 2012, 0,64 en 2013. Sur la période 2011/2013, les charges réelles de fonctionnement ont progressé de 5,7% tandis que les produits ont diminué de 1,7%.

En 2013, la capacité d'autofinancement brute ne couvre pas le remboursement en capital de la dette dont l'encours représente 851 € par habitant (moyenne départementale 871 € par habitant ; moyenne régionale : 788 € par habitant).

La capacité d'autofinancement nette (après remboursement de l'annuité de la dette en capital) est négative en 2013 (- 59 554 €) et le résultat de l'exercice, en section de fonctionnement, est de - 72 618 €.

Les réserves de la commune représentent environ 2 mois de charges réelles de fonctionnement au 31 décembre 2013. Elles se situent par conséquent en dessous des trois mois préconisés.

Les dépenses d'équipement (1 750 045 €) se montent à 336 € par habitant pour une moyenne départementale de 258 € par habitant et une moyenne régionale de 472 € par habitant. Elles ont été financées par un emprunt de 306 548 €, des subventions et du F.C.T.V.A., ainsi que par une ponction sur les fonds de roulement de 1 057 754 €.

Sur le plan fiscal, la marge de manœuvre est inexistante, si l'on excepte l'augmentation naturelle des bases et le travail accompli en ce qui concerne la recherche de matière imposable (piscines, mise en place de la taxe sur les locaux vacants).

En conclusion, il vous appartient de mettre en œuvre des mesures de redressement des finances de votre commune, en écartant par exemple le recours à l'emprunt, le but étant de retrouver une marge d'autofinancement suffisamment importante pour mener à bien vos projets d'investissement. »

Le coefficient d'autofinancement courant se dégrade progressivement depuis 2011 : 0,92 en 2011, 0,99 en 2012, 1,01 en 2013. Il en va de même pour le ratio de rigidité des charges structurelles : 0,58 en 2011, 0,62 en 2012, 0,64 en 2013. Sur la période 2011/2013, les charges réelles de fonctionnement ont progressé de 5,7% tandis que les produits ont diminué de 1,7%.

En 2013, la capacité d'autofinancement brute ne couvre pas le remboursement en capital de la dette dont l'encours représente 851 € par habitant (moyenne départementale : 871 € par habitant ; moyenne régionale : 788 € par habitant).

La capacité d'autofinancement nette (après remboursement de l'annuité de la dette en capital) est négative en 2013 (- 59 554 €) et le résultat de l'exercice, en section de fonctionnement, est de - 72 618 €.

Les réserves de la commune représentent environ 2 mois de charges réelles de fonctionnement au 31 décembre 2013. Elles se situent par conséquent en dessous des trois mois préconisés.

Les dépenses d'équipement (1 750 045 €) se montent à 336 € par habitant pour une moyenne départementale de 258 € par habitant et une moyenne régionale de 472 € par habitant. Elles ont été financées par un emprunt de 306 548 €, des subventions et du F.C.T.V.A., ainsi que par une ponction sur les fonds de roulement de 1 057 754 €.

Sur le plan fiscal, la marge de manœuvre est inexistante, si l'on excepte l'augmentation naturelle des bases et le travail accompli en ce qui concerne la recherche de matière imposable (piscines, mise en place de la taxe sur les locaux vacants).

En conclusion, il vous appartient de mettre en œuvre des mesures de redressement des finances de votre commune, en écartant par exemple le recours à l'emprunt, le but étant de retrouver une marge d'autofinancement suffisamment importante pour mener à bien vos projets d'investissement.

Les services de la préfecture et de la direction départementale des finances publiques restent à votre disposition pour toute demande de conseil de votre part.

Pour le préfet et par délégation,
 La secrétaire générale
Martine CLAVEL
 Martine CLAVEL

Pour le directeur départemental des finances publiques,
 l'administratrice des finances publiques adjointe,
 directrice du pôle gestion publique
Danièle GRANDIS
 Danièle GRANDIS

2

Second courrier de la préfecture après un an de gestion par la nouvelle municipalité

Les décisions prises montrent une amélioration de la gestion financière de la commune.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE VAUCLUSE

Préfecture de Vaucluse

Direction des relations avec les usagers
et avec les collectivités territoriales
Service des relations
avec les collectivités territoriales
Unité finances locales

Affaire suivie par : Jean-Marc PILLIOL
téléphone : 04.88.17.82.15
télécopie : 04.90.16.47.08

courriel :
Jean-Marc.pilliol@vaucluse.gouv.fr

Direction départementale
des finances publiques pôle gestion publique

4576

Avignon, le 10 AOUT 2015

Le Préfet de Vaucluse

Le Directeur départemental
des finances publiques

à

Monsieur le Maire de Bédarrides

Objet situation financière de la commune de Bédarrides

Réf. : - compte administratif 2014
- budget primitif 2015

Comme suite aux échanges intervenus entre les services de la préfecture et ceux de la direction départementale des finances publiques, il est apparu souhaitable de faire un point sur la situation financière de votre commune, à l'issue d'une année d'exécution budgétaire.

Depuis un an, une amélioration de la capacité d'autofinancement brute a été constatée qui s'explique par le fait que la diminution des charges de fonctionnement (- 4,19%) a été plus rapide que celle des produits de même nature (-0,29%). Après remboursement de la dette en capital, l'autofinancement net destiné au financement des investissements redevient positif.

Cependant, l'endettement de votre commune reste encore élevé, générant des frais financiers supérieurs aux moyennes départementales et ses marges de manœuvre en matière de fiscalité directe locale sont très réduites.

Pour permettre à votre commune la poursuite de ses projets dans un proche avenir, il conviendrait au préalable de revoir à la baisse ses investissements, de manière à ce que la marge d'autofinancement indispensable à leur réalisation soit en augmentation pour assurer leur prise en charge.

Au vu de ce constat, je vous engage donc à persévérer dans le rétablissement des finances de votre commune, en vous abstenant notamment de souscrire de nouveaux emprunts.

Les services de la préfecture et de la direction départementale des finances publiques restent à votre disposition pour toute demande de conseil de votre part.

Réponse de Christian Tort à la Préfecture

**SÉRIEUX ET
RIGUEUR DANS LA
GESTION POUR LE
MAINTIEN DE NOS
AMBITIONS**

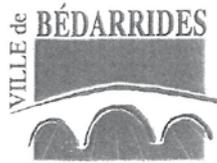
Pas d'augmentation
des impôts
c o m m u n a u x .

Pas d'emprunt
en 2015 selon les
instructions de la
Préfecture.

Reconstitution de
notre capacité
d'autofinancement
en réduisant les frais
de fonctionnement
et en limitant les
dépenses
d'investissement.

Maintenir le niveau
des subventions de
nos associations.

Maintenir la gratuité
des temps d'activités
périscolaires.



Bédarrides, le jeudi 3 septembre 2015

Christian TORT
Maire de Bédarrides

À

Monsieur le Préfet de Vaucluse

**M. le Directeur départemental
des finances publiques**

Objet : Situation financière de la commune de Bédarrides
V/Réf. : Compte administratif 2014 / BP 2015
Préfecture de Vaucluse – DRUCT – SRCT – UFL
Affaire suivie par Jean-Marc PILLIOL (jean-marc.pilliol@vaucluse.gouv.fr)
N/Réf. : CT/dir/CB_2015-09-03
Affaire suivie par Christophe BARONI (dgs@bedarrides.eu)

COPIE

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur départemental,

Je fais suite à votre courrier en date du 10 août 2015 référencé en rubrique et je ne peux que prendre acte avec satisfaction de l'analyse qui est la vôtre de la situation financière de ma commune.

En effet, si cette situation mérite d'être encore améliorée, vous avez su reconnaître les efforts de ma municipalité depuis sa mise en place en mars 2014 pour redresser l'état de nos finances locales.

Je peux également vous assurer que, malgré les difficultés qui sont les nôtres dans un contexte national de reprise en main et de maîtrise des dépenses publiques et, dans un contexte local, de quasi absence de marges de manœuvre, nous veillerons à contenir autant que faire se peut nos dépenses tout en optimisant nos recettes, notamment par la cession de certaines de nos réserves foncières.

Cela étant, et malgré l'optimisme qui m'anime quant au rétablissement financier prochain de ma commune, je suis très étonné que les alertes et garde-fous que vous avez mis en place depuis mon élection n'aient pas été mis en place ou qu'ils n'aient pas joué leur rôle envers mon prédécesseur qui a fortement contribué à la dégradation de la situation comptable et budgétaire que nous connaissons actuellement.

Pour prendre un seul exemple, vous trouvez dans le compte administratif 2014 que j'ai présenté en début de cette année 2015, la trace d'un emprunt d'un montant de 253.000 €, budgété en 2013 et réalisé en tout début d'année 2014 (*les crédits budgétaires figurant dans les restes à réaliser*) pour la réalisation d'une salle de spectacles et ce à la veille des élections municipales.

Nous achevons actuellement les travaux engagés pour cette salle municipale dont nous aurions pu faire l'économie et dont le coût global final va dépasser de loin la prévision initiale, comme il était coutume lors du mandat précédent, mais nous trainerons les conséquences de l'incurie de mon prédécesseur, sans que sa responsabilité financière ne soit en aucun moment appelée !

Restant à votre entière disposition pour vous rencontrer et poursuivre nos échanges,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur départemental, l'expression de ma considération distinguée.

Christian TORT
Maire de Bédarrides



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – B.P. 85 – 84370 BÉDARRIDES
Téléphone 04 90 33 01 48 – Télécopie 04 90 33 19 46 – www.ville-bedarrides.fr

Devenir entrepreneur : un défi personnel

La volonté d'entreprendre, c'est bien. La concrétiser, c'est mieux. La délégation « tissu économique » mise en place par la municipalité vient en complément des services économiques de la CCPRO. Elle a pour mission, notamment, de faciliter le démarrage des jeunes entreprises sur la commune.

Devenir entrepreneur, quelle que soit l'activité choisie, c'est prendre sa vie en main et devenir responsable de son avenir.

La délégation ne se donne pas de limite dans l'aide qu'elle peut apporter aux entreprises et aux professionnels. Qu'ils soient actifs, en reconversion ou demandeurs d'emploi, il y a une solution pour chaque bédarridais qui envisage de créer son activité.

La création d'entreprise est d'abord une aventure humaine. Elle n'est pas réservée à ceux qui ont fait des études supérieures. Elle permet de générer des revenus, surtout dans ces temps difficiles.

Pour venir en aide aux bédarridais tentés par l'aventure de la création d'entreprise, la municipalité s'est dotée de compétences. La commission du « Tissu économique » regroupe d'anciens cadres supérieurs ou chefs d'entreprise dont certains sont en relation directe avec les acteurs économiques locaux. L'association « Paperasse » se déplace sur la commune à la demande pour prodiguer conseils et accompagnement, notamment dans le choix des aides qui peuvent être publiques (pôle emploi, BPI, Conseil Régional, etc.) ou privées (Business Angels, France initiative, etc.).



L'accompagnement c'est également, la rédaction du plan d'affaire qui permet de mettre de l'ordre dans ses idées et la mise au point des prévisionnels financiers et commerciaux afin de mettre toutes ses chances du côté de la réussite. Des liens avec la chambre de commerce et la chambre des métiers permettent d'organiser des formations indispensables à la compréhension du métier de chef d'entreprise.

Alors, si vous avez un projet, une idée, l'envie d'entreprendre, adressez-vous à la mairie et venez en discuter avec nous.

En bref

Artisan, entrepreneur ou commerçant Bédarridais, faites-vous connaître !

Vous vous êtes installés récemment à Bédarrides ? Vous souhaitez vous faire connaître par l'intermédiaire de ce magazine ? Pour tout renseignements contactez le service communication à l'adresse communication@bedarrides.eu ou au 04 90 33 01 48. Pour figurer gratuitement dans l'annuaire de la commune remplissez le formulaire disponible dans la rubrique « Vie économique » du site internet de la ville : www.ville-bedarrides.com

Assistante Maternelle Agréée



Si vous recherchez une Assistante Maternelle, n'hésitez pas à contacter **Stéphanie Pina**. Celle-ci dispose d'une place et propose promenade, activités, éveil et repos selon l'âge et le rythme de votre enfant.

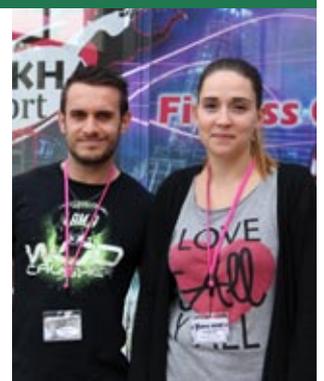
◆ **Stéphanie Pina**
Chemin du Plan du Rhône
Tél. 06 46 28 44 17

Yakha Sport

■ Musculation, fitness, bien-être... Les activités sont nombreuses dans les nouveaux locaux du club de remise en forme Yakha Sport ! **Émilie Tourof** et **Sébastien Hernandez** vous attendent pour un service haut de gamme de coaching personnalisé.

◆ **Yakha Sport**
9 Allée de la Verne
Tél. 04 90 33 07 62
www.yakhasport.fr

Ouvert 7/7j et 24/24h



Bienvenue à la nouvelle directrice de la structure Multi-accueil « Les Petits Princes »



Catherine Butez - Sandra Kairys - Mireille Seret - Monique Cassar

Depuis le 1er septembre, la structure multi-accueil « Les Petits Princes » peut compter sur sa nouvelle directrice Catherine Butez.

Cette Avignonnaise de naissance a passé dix ans dans le milieu hospitalier avant de se rediriger vers la petite enfance en passant ses diplômes d'infirmière puéricultrice et responsable de crèche.

Après trois expériences réussies à Châteauneuf du Pape, Caumont et Cavaillon, elle a souhaité tenter l'expérience à Bédarrides : « Après mes deux postes à Caumont puis à Cavaillon j'ai eu envie de revenir dans un village et une plus petite structure. Cela permet d'avoir une relation plus proche avec les parents et mon équipe. »

Son arrivée dans la structure s'est bien

passée et son travail de consolidation du fonctionnement de la crèche a débuté : « Je suis contente d'être ici et je vais faire en sorte d'apporter ma touche et mon savoir faire à la structure ».

Pour cela Catherine Butez compte sur son équipe expérimentée et inchangée. Elle espère apporter un renouveau à la structure tout en renforçant les bases déjà présentes.

« Les rencontres café-parents seront toujours présentes. C'est un petit moment de convivialité qui permet de tisser des liens entre les parents et le personnel mais c'est aussi quelques fois de là que jaillissent des idées pour le mieux-être des enfants. »

Nous souhaitons la bienvenue dans la commune à Catherine Butez et sommes persuadés que ses compétences lui permettront sans aucun doute de réussir dans ses nouvelles missions.

Les ateliers TAP restent gratuits à Bédarrides

DU CHANGEMENT CHEZ LES PETITES SECTIONS

Cette année les ateliers se déroulent les vendredis après-midi, en fin de semaine, pour laisser la part belle aux apprentissages scolaires en début de semaine, lorsque les enfants se concentrent mieux.

Cette décision a été prise avec les équipes enseignantes suite à l'évaluation de la première année de fonctionnement.

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a fait le choix de maintenir la gratuité sur tous les ateliers proposés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Tous les jeudis de 13h30 à 16h30, seize ateliers différents sont proposés aux 178 enfants de l'école élémentaire. Du hip-hop au tennis, des jeux de société au volley-ball, de l'initiation à la pétanque aux activités manuelles, il y en a pour tous les goûts. Chaque enfant peut découvrir deux activités sur une même après-midi de 13h30 à 14h50 puis de 15h à 16h30.

Ces ateliers sont assurés par l'équipe d'animation du centre de loisirs et par des intervenants extérieurs spécialisés et diplômés au regard des contenus abordés.

« L'encadrement de ces ateliers est fixé selon des règles strictes. La municipalité, au-delà de la gratuité a souhaité assurer la qualité des interventions proposées. Aussi, là où nous pourrions inscrire 18 enfants sur un atelier de peinture ou échecs, il nous semble plus judicieux d'ouvrir ces ateliers à 12 enfants et à limiter également à 14 inscrits les jeunes sur des ateliers plus sportifs » explique Evelyne Vedrines, responsable du service enfance et jeunesse de la commune.

Elle ajoute que « Tout le monde s'y retrouve, enfants et intervenants. Il ne s'agit pas de faire du chiffre mais de s'inscrire dans une démarche qualité pour véritablement offrir à ces enfants des espaces de découvertes et d'initiation. »

Rentrée sportive au collège Saint Éxupéry

Au collège Saint Exupéry, le sport scolaire a fait sa rentrée. Promouvoir les activités des associations et des fédérations sportives scolaires auprès des élèves de sixième, telles étaient les ambitions de cette matinée banalisée.

Les cinq classes de sixième du collège ont pu découvrir les quatre activités qui seront proposées tout au long de l'année dans le collège : « *C'est un moment important pour les nouveaux collégiens, ils peuvent avoir une activité sportive à l'année et participer aux compétitions organisées par l'UNSS avec une inscription qui coûte seulement 25 euros* » souligne une enseignante du collège.



Parmi les activités sportives, la gymnastique, dont les membres espèrent voir un peu plus de garçons cette année !

En cette rentrée des classes, le collège compte quatre disciplines sportives : le rugby en partenariat avec l'école de rugby de l'ASBC, le badminton, la gymnastique et l'association « Sports partagés » qui mélange les élèves en situation de handicap avec des élèves d'autres classes. Cette association regroupe différents sports tels que la sarbacane, boccia tennis de table (tennis de table et pétanque adaptés pour les enfants en fauteuil), course d'orientation et biathlon athlétique.

En plus de découvrir les différentes activités, les élèves de sixièmes ont participé à un atelier citoyenneté qui avait pour but de les sensibiliser au matériel et aux locaux sportifs qui sont mis à leur disposition au collège. Dans cette démarche éducative et pédagogique, à l'initiative des professeurs d'EPS et de la professeure d'arts plastiques, Sylvie Damas, CPE du collège, a fait appel à Didier Daniel, adjoint délégué à la sécurité, pour intervenir lors de cet échange.

Il est venu rappeler aux collégiens le bon comportement à adopter pour préserver tout ce qui est mis à leur disposition pour pratiquer leur activité favorite. Il a aussi répondu aux questions qu'ont posé les élèves sur les risques encourus en cas de dégradation. Des rappels simples sur les valeurs de respect, les règles de vie et la vie collective qui ont convaincu les oreilles attentives.

Inscrivez-vous pour la deuxième édition du concours de nouvelles !

La municipalité organise pour la deuxième fois un concours de nouvelles ouvert aux enfants de CM2 et de sixième. Le thème imposé pour cette édition est : « Aventures au bord de l'eau ». Écris une nouvelle de ton choix (merveilleuse, réaliste, fantastique, policière, de science-fiction...) se déroulant à Bédarrides et dans laquelle une de nos rivières jouera un rôle important. Les nouvelles sont à ramener avant le 11 janvier 2016 au plus tard en mairie. Règlement du concours disponible en mairie de Bédarrides ou sur le site internet : www.ville-bedarrides.com.

Évasion Danse

L'association se diversifie et propose de nouvelles disciplines

Créée en 2009 à Bédarrides «Évasion Danse» fait partie de la vie active du village. Elle propose l'Éveil et Initiation à la danse, le Hip Hop, le Country, la Zumba.

Pour cette nouvelle saison, elle s'est diversifiée en faisant découvrir de nouvelles disciplines telles que : le Stretching, l'Éveil Hip Hop, et le Classique Découverte ado/adulte. Encadrés par deux professeurs diplômés et un animateur, Sanae, Noémie et Luc, elle compte à ce jour pas moins de 110 adhérents. Cette Association se veut accessible dès l'âge de 5 ans et s'efforce d'allier rythme, style et apprentissage à la technique.

L'objectif de cette association est de donner aux élèves le plaisir de l'expression corporelle, le goût de l'investigation, de l'exploration et de la prise de risque. Elle souhaite également leur donner le sens de la solidarité induite par la pratique collective, artistique et culturelle et



par la réflexion qui s'y rattache. Par ailleurs, l'exploration d'un champ élargi de savoir et de savoir-faire permet aux élèves de percevoir les relations entre les disciplines, de découvrir les liens qui unissent les différents arts et d'affiner

une approche sensible et sociale du monde.

Des styles différents pour une même passion ! La maturité et la confiance ainsi acquises contribuent à les préparer à une meilleure intégration dans leur environnement. Rigueur, amour de la danse, convivialité sont les maîtres mots de cette association qui a pour but d'offrir à tous, la possibilité de pratiquer une activité rythmée qui lui convienne.

Un Gala de fin d'année est donné au mois de juin : une belle récompense et une reconnaissance du travail effectué par tous les élèves. Cette association fait son petit bonhomme de chemin et vous remercie pour votre soutien.

> **Rachel Gomar**
Mail. evasiondanse@outlook.fr
www.evasiondanse-bedarrides.fr

Culture et Dépendance IN & OFF

Une nouvelle association fête les 330 ans de notre Église Saint Laurent

La nouvelle association emmenée par Danièle Passebois et Jean Marc Cesano a pour but de valoriser le patrimoine bâti, naturel et vivant de Bédarrides. Pour leur première année, ils organisent l'anniversaire des 330 ans de l'église.

L'église paroissiale représente la construction la plus importante de notre commune, comme une identité visuelle et visible. Elle a été consacrée le 24 décembre 1684, sous le vocable de la Vierge de l'Assomption pour la paroisse déjà présente de Saint Laurent. Signe pérenne de notre patrimoine elle représente cette mémoire collective.

Le samedi 21 novembre 2015, l'association fêtera avec éclat les 330 ans de notre bel édifice avec un spectacle son et lumière exclusif, ouvert à tous, et créera ainsi un vaste rassemblement lumineux et attractif. Pour cette réalisation un cabinet spécialiste du traitement de l'image, l'entreprise AC Prod de Sorgues, dont

le responsable est bédarridais, a été contacté. Elle a à son actif des réalisations similaires et la mise en valeur de nombreux spectacles grâce à l'informatique. La création qui leur a été confiée est de modeler la façade avec formes et couleurs pour créer un effet coloré et magique de composition et recomposition en jouant sur les rythmes architecturaux structurants la façade.

Le soir de l'anniversaire, l'animation sera une projection sur l'ensemble de la façade avec quelques effets également depuis la façade de la mairie et de l'autre côté vers le jardin avec de la musique et un texte bref pour permettre de situer l'histoire du monument : de sa création en passant par le vote du rattachement



du Comtat Venaissin à la France jusqu'à notre époque.

Le soir du samedi 21 novembre se dérouleront trois séances de vingt minutes environ. En espérant vous voir nombreux !

> **Danièle Passebois**
Mail. cdinoff@laposte.net
www.330ans.com

« Chez Joe » un concert hommage à Joe Dassin



« CHEZ JOE » GUILLAUME IBOT

Vendredi 20 novembre à 20h30 à la salle des Verdeaux de Bédarrides. Entrée gratuite.

Informations auprès de la Bibliothèque de Bédarrides tous les matins du lundi au samedi de 10h à 12h00.

Téléphone 04 90 01 28 79.

35 ans après sa disparition, Joe Dassin est encore bien présent dans la mémoire de son public. Pour cette occasion, le vedénais Guillaume Ibot met de côté les imitations, pour n'utiliser que sa propre voix afin de lui rendre hommage.

Le vendredi 20 novembre prochain, il sera accompagné sur scène par Vincent Jonathas à la guitare. Ils revisitent ensemble les plus grands succès de Joe Dassin, mais aussi des chansons moins connues, dans un arrangement

acoustique épuré. Une ambiance intimiste se dégage de ce spectacle, où le public a l'impression de se retrouver assis autour d'un feu de camp.

Ce spectacle, offert par la municipalité, est soutenu par le fan-club international de Joe Dassin pour lequel ils ont joué début octobre.

Deux expositions en image pour terminer l'année

La page des journées du patrimoine à peine tournée, les manifestations culturelles se poursuivent afin de clore cette année... En image, car tel était le fil conducteur de 2015. Et pour terminer en beauté, sur ce même thème, nous pourrions assister à deux expositions photos exceptionnelles.



La semaine du 23 novembre, nous mettrons à l'honneur Etienne Granget, notre ancien correspondant local du journal *Vaucluse Matin*. Quoi de plus

naturel que de mettre en lumière celui qui durant de nombreuses années a su mettre en avant des centaines de bédarridais à travers ses articles de presse ? Nous feuillerons ensemble l'album souvenir d'une décennie photographique Bédarridaise.

Autre exposition, à la fois souvenir et très contemporaine: les photos de style « urbex » de l'atelier de photographie de Morières-les-avignon qui a investi il y a quelques mois, le site Canissimo 15 jours avant que la fumée n'emporte les

derniers vestiges de l'usine. Nous partons donc à la découverte, au mois de décembre, des photographies réalisées dans l'usine abandonnée mais dont l'âme a permis de réaliser de superbes clichés... Pour terminer par les dernières photos prises à l'occasion de l'intervention des sapeurs pompiers lors de leur combat contre l'incendie de l'usine.



Pour les plus jeunes, la culture sera à l'honneur également avec la seconde édition du concours de nouvelles qui s'adresse aux jeunes scolarisés en classes de CM2 et de 6ème. Ils pourront, de leur plus belle plume, raconter une histoire de leur choix sur le thème d'une aventure au bord de l'eau se déroulant à Bédarrides et dans laquelle une de nos rivières jouera un rôle important (voir page 13). Les œuvres seront à rendre avant le 11 janvier. De nombreux prix seront à gagner. Et enfin pour les tous petits, ils partiront à la découverte d'un très joli conte de Noël, le 5 décembre dans les locaux de la bibliothèque municipale.

Liste Bien Vivre à Bédarrides

Espace du 4 septembre : beaucoup d'interrogations

En 2012, notre municipalité a engagé le projet de réhabilitation de la salle communale du 4 septembre, devenue vétuste, à la limite de l'insalubrité, et inadaptée aux usages à laquelle elle était affectée, en réalisant les études préalables, avec le concours du directeur technique du Festival d'Avignon, de l'Institut supérieur des techniques du spectacle et d'un maître d'oeuvre. En 2013, un plan de financement a été approuvé. Fin 2013, nous commençons les travaux, autorisés après avis favorable de la Commission Départementale d'Accessibilité en date du 30 mai 2013 et du Service Départemental d'Incendie et de Secours en date du 24 septembre 2013, avec une livraison prévue fin 2014.

Le projet visait à réaménager cet espace pour lui redonner une vocation culturelle, lui qui fut jadis pour les Bédarridais un lieu de divertissement puis une salle de cinéma, en répondant aux normes de sécurité, d'accessibilité et de confort nécessaires. **Le but était de pouvoir accueillir après les travaux, dans de meilleures conditions pour les spectateurs, les projections de cinéma assurées tout au long de l'année par l'association Cineval, mais aussi des troupes de théâtre et des petits concerts de musique,** dans des conditions matérielles et techniques professionnelles, dans un équipement de proximité favorisant le lien social, la mixité sociale et intergénérationnelle, et l'accès à la culture, et ce avec un investissement et des coûts d'exploitation raisonnables et maîtrisés.

La commune va bientôt disposer d'une vraie petite salle de spectacle, de dimension et de jauge modeste (gradins de 88 places assises), correspondant au public que les rendez-vous culturels programmés attirent. La qualité de la salle sera telle qu'il

Liste Pour le Meilleur à Bédarrides

Plutôt qualitatif que quantitatif !!!

Après plus d'un an et demi à vos côtés, les élus de la majorité municipale ont fait leur deuxième rentrée avec le plein d'énergie qui les caractérise.

Cette rentrée est marquée par le fil conducteur de notre majorité : **réduire les dépenses de fonctionnement et limiter les dépenses d'investissement afin de reconstituer notre capacité d'autofinancement** et ne plus recourir à un emprunt, et ce pour ne pas demander aux ménages un effort financier supplémentaire.

La préfecture a d'ailleurs salué notre gestion, après une année écoulée, insisté sur la ligne de conduite à maintenir et rappelé que les marges de manoeuvre restent extrêmement réduites au regard des frais financiers supérieurs aux moyennes départementales.

Vos élus ont cependant gardé le cap initial et choisi de geler les impôts communaux, camper sur le principe de la gratuité des temps périscolaires, assurer de manière pérenne les travaux nécessaires à l'entretien des voiries et espaces verts de Bédarrides dont certains, comme l'abattage des platanes nous ont pourtant été imposés pour des raisons sanitaires.

Nous nous efforçons aussi et sans relâche d'**apporter tout notre soutien au tissu associatif énergique de Bédarrides en maintenant le niveau des subventions précédentes, pour certaines en l'augmentant**, et la gratuité, une fois par an de l'occupation de la salle des Verdeaux.

sera également possible de la louer à des professionnels, et d'en tirer profit. Les écoles de la commune bénéficieront également de cet espace de qualité pour les apprentissages des élèves et les temps d'activités périscolaires.

A ce jour, la date de livraison n'est toujours pas connue. Elle a été repoussée plusieurs fois. Les futurs usagers pâtissent de ce retard. Les travaux d'aménagement intérieur, assurés par les services techniques municipaux, auront duré au total un an de plus que prévu, malgré le dévouement remarquable du maçon, par manque d'effectifs affectés au chantier par la municipalité, en dépit des alertes adressées régulièrement par le maître d'oeuvre. Pourquoi avoir autant négligé ce projet ?

Qu'est devenu le mode de financement qui avait été prévu ? **Le retard de réalisation a eu pour conséquence financière la perte de la subvention départementale** à hauteur de 222 760 € affectée à ce projet, faute d'avancement suffisant et de réalisation des dépenses subventionnables dans les années d'octroi du financement. A quel projet ces aides ont été affectées ?

Une autre interrogation nous préoccupe. Quelle exploitation de la salle sera faite dès le début d'année 2016 ? Sera-t-elle à la hauteur de la qualité de l'équipement ? Une programmation associant des partenaires extérieurs a-t-elle été élaborée ? **Nous l'espérons pour les Bédarridais amateurs de rendez-vous culturels.**

Joël Sérafini, Réjane Audibert, Jean-Luc Sanchez, Marie-Dominique Sarraïl, Jean-Pierre Granget, Sylvette Pézelier

Nous améliorons la sécurité du village avec une nouvelle équipe (au deux tiers renouvelée) à la police municipale, équipe qui a déjà pris ses marques et dont le dynamisme et la disponibilité ne vous auront pas échappés.

Enfin, nous avons un dernier trimestre riche en évènements culturels, avec, notamment, l'anniversaire (330 ans!) de l'Eglise Saint Laurent, des expositions «photos» exceptionnelles, et un hommage à Joe Dassin qui se déroulera aux Verdeaux.

Nous exprimerons, pour terminer, toute la tristesse que nous inspire le tract distribué par **l'opposition et son ancien maire qui persistent à dénigrer sans fondement les élus de la majorité municipale et à nier la gestion déplorable des deniers publics qui a été la leur durant 6 longues années** (en dépit des lettres reçues de la préfecture que nous publions en intégralité dans ce bulletin en pages 8 à 10).

Pourquoi donc ? Pour continuer à exister ?

Nous rappelons à l'ancien maire que sa boulimie de mauvais investissements (Salle Granget, Presqu'île, Salle du 4 Septembre bientôt transformée en théâtre, etc.) l'a directement renvoyé... dans l'opposition actuelle !!!

Les élus de la majorité municipale

Lou Pichot Valat*

Quet malastre*, aquéu pichot valat !
 En 1992 aguè l'idèio de desbounda*.
 Si degai fuguèron mendre*,
 Mai se devian de lou mata !
 Estùdi d'aqui , estùdi d'eila,
 Dardèno* d'aqui, dardèno d'eila,
 Pèr, vint an plus tard, entendre
 Que lou valat sarié dounta !

D'efèt ! De machino gigantesco
 An derraba piboulo*, aubo*, pin
 Dins uno sarabando sènso fin,
 E leissa uno Naturo « dantesco ».
 Pièi an tout arroucassi*,
 N'en tremoulavo, moun oustau,
 Lou betum* recuerb* tout ço que se culis,
 Li gènt de moun quartié n'en soun tóuti malaut.

Ounte an passa lou teissoun* e sa fango* ?
 léu, lou reinard, vire sèns rèn trouba.
 léu, lou galejoun* ; me pausave sus l'aigo
 Pèr sourti de peissoun. Mai, de qu'an fa ?
 Plus de galinod'aigo* emé si bèlli couvado,

Gloussàri : Le Petit Ruisseau

apoundènt*
 arroucassi*
 aubo*
 auceloun*
 betum*
 dardèno*
 derraba*
 desbounda*
 esmarrado*
 esmougu*
 fango*
 galejoun*
 galinod'aigo*
 garrias*
 grapaud*
 machoto*
 malastre*
 malaut*
 mendre*
 osco*
 piboulo*
 ratopenado*
 recuerb*
 sòli*
 teissoun*
 tremoulavo*
 valat*

verbe : apoudre, ajouter
 empièrré
 peuplier blanc
 oisillon
 béton
 pièces de monnaie
 arracher
 déborder
 égarée
 ému
 boue, vase, limon
 héron
 poule d'eau
 gros rat
 crapaud
 chouette
 malheur
 malade
 moindre
 bravo
 peuplier
 chauve souris
 recouvre
 calme, tranquille
 blaireau
 trembler
 fossé, ruisseau

Nimai de garrias* pèr rousiga li cano !
 E tu, machoto* esmarrado, longtèms as cerca toun nis.
 Coume li ratopenado* qu'an pus rèn à faire aqui,
 As degu emigra vers de sòli* cantoun.
 Li grapaud* an fugi ; segui dis auceloun*.
 S'ausis pus de crid . La vido a cala
 Meritavo acò , aquéu marrit valat ?

Avès di : « Ecoulogiò d'aièr, de vuei e de
 De qu'a fa l'ome enjusquo aro ?
 Assajo de remenda sis error d'avans
 En i'apoundènt* d'autro mai gravo.

Pèr se justifica, darrié un panèu s'es escoundu :
 Qu'acò es bèn di : « bassin écrêteur de crues ».

E iéu, paure valat, n'en siéu tout esmougu*.
 Sabès quant coste ? 650.000 escut (éuro) !
 Osco* !

Uno escolano dóu Cous de Prouvençau de Bedarrido



INFOS PRATIQUES

PERMANENCES EN MAIRIE

Thierry Lagneau / Laure Comte Berger : 2ème et 4ème lundi du mois de 11h à 12h

CAUE Architecte Conseil : 1er jeudi du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous

ADIL Avignon : Dernier jeudi du mois de 9h à 12h

CLIC RIVAGE : 2ème mardi du mois de 14h à 16h sur rendez-vous

Permanence cantine : Le mercredi de 7h15 à 12h15 et de 13h15 à 16h15. Le vendredi de 7h15 à 12h15.

Psychologue : Sur rendez-vous le lundi de 16h à 20h.

Relais des assistantes maternelles : Les jeudis sur rendez-vous au 04 90 83 39 27.

PERMANENCES A LA PMI (15 cours Bouquimard)

Consultations PMI : 3ème et 4ème mardi après-midi du mois sur rendez-vous au 04.90.39.93.25

Assistants sociales : Sur rendez-vous au 04.90.39.58.44

HORAIRES MAIRIE

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. La mairie sera ouverte également les samedis matin suivants de 9h à 12h :

- Samedi 7 novembre 2015
- Samedi 21 novembre 2015
- Samedi 5 décembre 2015
- Samedi 19 décembre 2015

NUMÉROS UTILES

Police municipale : 04 90 33 55 97 police-municipale@bedarrides.eu

Multi accueil « Les Petits Princes » : 04 90 33 20 12

direction.creche@bedarrides.eu

Centre Municipal d'Animation : 04 90 33 13 11 cma@bedarrides.eu

Espace jeunes : 04 90 33 03 90 espacejeunesbedarrides@hotmail.fr

Ecole de musique : 04 90 33 11 20 secretariatdumaire@bedarrides.eu

Ecole de peinture : 04 90 33 01 48 secretariatdumaire@bedarrides.eu

CCAS : 04 90 33 08 59 ccas@bedarrides.eu

Ecole maternelle Frédéric Mistral : 04 90 33 04 63

ecole-mistral@bedarrides.eu

Ecoles primaires Les Marronniers et Jacques Prévert : 04 90 33 04 59

Ecole privé Notre Dame du Sourire : 04 90 33 02 19

nddusourire@orange.fr

Collège Saint-Exupéry : 04 90 33 09 71 clg.st-exupery@orange.fr

CCPRO : 04 90 03 01 50

La Poste : 04 90 33 02 47

Foyer 3ème âge : 04 90 33 11 68

Bibliothèque Municipale : 04 90 01 28 79

Maison de retraite EHPAD «Les 7 rivières» : 04 90 33 04 66

TRAITEMENT DES DECHETS

Déchet recyclables (emballages vides et non souillés) : sacs jaunes.

Collecte chaque mardi (pensez à sortir le sac le lundi soir !)

Verre : containers dans différents lieux du village

Textile : containers dans différents lieux du village

Objets encombrants : collectes chaque 1er et 3ème jeudi du mois, sur inscription au 04.90.03.01.52

Piles usagées : récupérateur en Mairie

Bouchons : récupérateur à l'entrée de la Mairie

Déchetterie intercommunale : petite route de Bédarrides à Sorgues.

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les samedis de 8h à 17h

État civil

Juillet 2015

NAISSANCES

- » MILLET Lucie née le 6 juillet 2015
- » PERALEZ Camille née le 9 juillet 2015
- » RIQUELME GUIRIATO Lou-Ann né le 13 juillet 2015
- » BACCHI Alban né le 24 juillet 2015

MARIAGES

- » CUZIOL Stéphane et DUCLAUX Sandrine mariés le 11 juillet 2015
- » LONGATTE Anthony et COLBRANT Claire mariés le 18 juillet 2015
- » LOPEZ Florent et GINIES Marie-Pierre mariés le 18 juillet 2015
- » CHARRE Benjamin et MURZILLI Aurélie mariés le 25 juillet 2015
- » HERRERO Alexandre et CHOUVET Carine mariés le 25 juillet 2015

DÉCÈS

- » ROCCI Jean décédé le 6 juillet 2015
- » LOCQUET Daniel décédé le 10 juillet 2015

Août 2015

NAISSANCES

- » ASSELIN Rafaël né le 6 août 2015
- » DUPONT Capucine née le 8 août 2015

MARIAGES

- » BRIAVAL Patrick et JAUSSAUD Virginie mariés le 8 août 2015
- » GAUD Jonathan et GEOFFROY Sophie mariés le 8 août 2015
- » LAUVERNET Sébastien et JAILLET Anne-Laure mariés le 22 août 2015
- » NICOLAS Niki et LAUBANEY Virginie mariés le 22 août 2015
- » PEQUIGNOT Raphaël et WCZESNIAK Mathilde mariés le 22 août 2015
- » LEE Josef et ROMEYER Charlotte mariés le 29 août 2015

DÉCÈS

- » LENOIR Jeannine veuve GUENIN décédée le 1 août 2015
- » ABADIE Pierre décédé le 11 août 2015
- » LADAM Jean Pierre décédé le 11 août 2015

Septembre 2015

NAISSANCES

- » BORDE Thibaut né le 2 septembre 2015
- » HERTER Yonathan né le 8 septembre 2015
- » FLAHAUT Loevan né le 24 septembre 2015

MARIAGES

- » MIRALLES BALLESTEROS Félix et JIGA Anisoara mariés le 12 septembre 2015
- » VILLAIN Alexis et TORT Bénédicte mariés le 19 septembre 2015

DÉCÈS

- » IAAGOUBI Hammani décédé le 1 septembre 2015
- » FRANQUET Georgette veuve VAUTE décédée le 9 septembre 2015

Directeur de la publication : Christian Tort

Rédaction : Service Communication

Conception et réalisation : Service Communication

Crédits photos : Service Communication

Dépôt légal : Octobre 2015

Tirage : 2600 exemplaires

Renseignements : Service Communication

Tél. 04 90 33 01 48 - Mail. communication@bedarrides.eu



Agenda

Novembre / Décembre

DU 6 AU 8 NOVEMBRE

Exposition du Club Loisirs

Organisée par le Club Loisirs de 10h à 12h et de 14h à 18h en mairie.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Marché des bambins

Organisé par l'OCCE de l'école maternelle Frédéric Mistral de 8h30 à 18h à la salle des Verdeaux. Contact marchedesbambins@gmail.com.

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Conférence sur le Baroque

Organisée par l'association Culture et Dépendance In & Off. « Le Baroque, le vertige des apparences » par Jean Denis Vivien à partir de 18h en mairie salle Jaussein. Site internet : www.330ans.com.

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

À l'occasion du 97ème anniversaire de l'Armistice de 1918. Rendez-vous à 10h30 au monument aux Morts.

MERCREDI 11 NOVEMBRE

Vide grenier 4 Saisons

Organisé au parking des Verdeaux de 7h à 18h. Renseignements au 06 24 80 42 14.

DU 14 AU 15 NOVEMBRE

Marché de Noël

Organisé par le Comité des Foires à la salle des Verdeaux. Nombreuses animations. Renseignements au 04 90 33 05 95.

VENDREDI 20 NOVEMBRE

Spectacle «Chez Joe» Hommage à Joe Dassin

Organisé par la municipalité à partir de 20h30 à la salle des Verdeaux. Entrée gratuite. Voir page 15.

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Loto Foyer du 3ème Âge

Organisé par le Club du 3ème Âge à 14h30 à la salle des Verdeaux.

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Son et lumière, projections monumentales sur l'Église

Organisé par l'association Culture et Dépendance In & Off. Trois horaires sur la Place de l'Église : 19h, 20h et 21h. Site internet : www.330ans.com.

DU 23 AU 28 NOVEMBRE

Exposition de photos

Organisée par la municipalité à l'Espace Média. Photographies de 1960 à 1970 d'Étienne Granget, reporter à Vaucluse Matin. Entrée gratuite.

VENDREDI 27 NOVEMBRE

Repas dansant du Téléthon

Organisé par la municipalité à la salle des Verdeaux à partir de 19h30. Programme complet à venir.

DU 27 AU 28 NOVEMBRE

Collecte alimentaire

Organisée par Solidarité Bédarridaise à la salle paroissiale et au Mini Marché de Faby le matin de 8h à 12h.

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Conférence musicale Nicolas Saboly 400 Noëls

Organisée par Parlaren Bedarrido en mairie à partir de 16h30. Entrée gratuite.

LUNDI 30 NOVEMBRE

Collecte de sang

De 15h à 19h en mairie.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Vente spéciale enfants

Organisée par Solidarité Bédarridaise de 9h à 17h à la salle paroissiale. Vente spéciale enfants de jouets, jeux et livres.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Journée du Téléthon

Organisée par le Comité Téléthon à la salle des Verdeaux. Programme complet à venir.

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE

Élections Régionales

Les 6 et 13 décembre, élections régionales pour élire les représentants des nouvelles 13 grandes régions. Pour voter, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales. Pensez à vous munir de votre carte électorale et de votre pièce d'identité.

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

Marché de Noël de l'école Jacques Prévert

Organisé par l'Amicale Laïque à la salle des Verdeaux à partir de 16h30.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

Repas de Noël Foyer du 3ème Âge

Organisé à la salle des Verdeaux. Renseignements au 04 90 33 19 24.

DU 14 AU 18 DÉCEMBRE

Portes ouvertes Évasion Danse

Évasion Danse vous ouvre ses portes. Venez découvrir les différentes disciplines proposées par l'association à 17h à la salle de danse du gymnase Saint Éxupéry. Ouvert à tous, parents, enfants, famille et amis sont les bienvenues !

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Gros souper de Noël

Organisé par Parlaren Bedarrido à 20h à la salle des Verdeaux. Tarif 30 euros. Réservation au 04 90 33 03 21.

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

La Pastorale Maurel

Organisée par Parlaren Bedarrido à 14h30 à la salle des Verdeaux. Entrée 5 euros.

EN DÉCEMBRE

Exposition photo

Plus d'informations prochainement.

Cérémonie des Voeux du Maire - Vendredi 15 janvier à 18h30 à la salle des Verdeaux

Christian Tort, entouré de son Conseil Municipal aura l'honneur de recevoir les bédarridais pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Aucun rappel ne sera envoyé, prenez-en bonne note.

Bédarrides
fête les

330 ans

de **l'Église**

SAMEDI 10 OCTOBRE

16H > ÉGLISE
CONFÉRENCE
EXPOSITION

**Les Mignard
de l'Église**

SAMEDI 24 OCTOBRE

18H30 > ÉGLISE
CONCERT
BAROQUE

La Mascarade

SAMEDI 7 NOVEMBRE

18H > MAIRIE
CONFÉRENCE

Le Baroque...
Vertige des apparences
par Jean Denis Vivien

SAMEDI 21 NOVEMBRE

À PARTIR DE 19H
SON & LUMIÈRE

**Projections
monumentales
sur la façade**



NOS PARTENAIRES



Communauté de
Communes des
Pays de
Rhône et
Duvèze



ÉVÈNEMENT
ORGANISÉ PAR



CULTURE ET DÉPENDANCE
IN & OFF

www.330ans.com

ENTRÉE LIBRE
À TOUTES LES
ANIMATIONS